



Informations municipales

MOT DU MAIRE

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport sur les états financiers 2023 de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois. Le rapport financier 2023, daté du 14 mai 2024 par les vérificateurs externes de la municipalité, indique que les états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En 2023, les revenus ont été inférieurs que ceux prévus de 407 776 \$ et les dépenses inférieures de 439 813 \$. Considérant les autres transactions financières, l'année 2023 s'est terminée avec un surplus de 340 404 \$.

La rémunération des élus a atteint un total de 60 996,70 \$ soit de 18 403.32 \$ pour le maire et de 42 593.38 \$ pour les conseillers et les conseillères. Ces montants représentent la rémunération de base, la rémunération selon la présence aux séances ajournées, aux séances extraordinaires, aux réunions du comité plénier et aux réunions de d'autres comités selon les délégations.

La valeur imposable de tous les immeubles de la municipalité s'élevait au 31 décembre à 163 938 700,00 \$. Le taux global de taxation réel de 2023 est de 0.8314 \$/100 \$ d'évaluation.

Voici le détail de certaines informations qui pourraient vous intéresser.

Liste des immobilisations 2023	
Achat d'équipement à neige, (Trakless, GMC, Camion de déneigement	40 426 \$
Travaux de voirie (rechargement, ponceaux, fossés, route de l'Église, 10 ^e rang Est, et Ouest, 8e rang, chemin Vaillant	266878 \$
Total	307 305\$

Solde de la dette à long terme au 31 décembre 2023	
Travaux de voirie TECQ (payable en parti par une subvention)	35 200 \$
Aqueduc et égout	49 836,50 \$
Aqueduc	109 800 \$
Total	194 836,50 \$

Dominic Boucher-Paquette, maire



Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

Rapport financier 2023

EXCÉDENT DE L'EXERCICE CONSOLIDÉ

	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé
Revenus de fonctionnement	2 714 602 \$	- \$	2 714 602 \$
Charges	2 578 234 \$	- \$	2 578 234 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	136 368 \$	- \$	136 368 \$
Conciliation à des fins fiscales :			
Amortissement des immobilisations	329 885 \$	- \$	329 885 \$
Cession nette des immobilisations	- \$	- \$	- \$
Propriétés destinées à la revente	- \$	- \$	- \$
Prêts et placements à long terme	- \$	- \$	- \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(121 100) \$	- \$	(121 100) \$
Affectations :			
Activités d'investissement	(52 186) \$	- \$	(52 186) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement	- \$	- \$	- \$
Excédent de fonctionnement affecté	47 437 \$	- \$	47 437 \$
Réserves financières et fonds réservés	- \$	- \$	- \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- \$	- \$	- \$
Investissement net dans immobil. et autres actifs	- \$	- \$	- \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	340 404 \$	- \$	340 404 \$